



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

EVALUATION A L'ENTREE EN SECONDE PROFESSIONNELLE COMPETENCES DE LECTURE

SEPTEMBRE 2015-

CONSIGNES DE PASSATION ET DE CODAGE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS

Cette évaluation de lecture à l'entrée en seconde professionnelle CAP/BEP prend sens dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan académique de prévention de l'illettrisme.

Son objectif est simple, elle vise le repérage des élèves en grande difficulté devant la lecture à l'entrée en seconde professionnelle ou en CAP et la caractérisation de ces difficultés.

Elle est de 35 minutes en seconde professionnelle et de 40 minutes en CAP et organisée en quelques exercices ciblant l'évaluation :

- du niveau des acquisitions lexicales et de connaissances sur la langue **(Activité 1)**
- du niveau d'accès au code et au déchiffrage **(Activité 2)**
- du niveau de compréhension fonctionnelle **(Activité 2)**
- du niveau minima de production d'écrit **(Activité 3)**

Le codage est volontairement simplifié : trois possibilités seulement sont offertes. L'évaluation est binaire (1 / 0) de manière à être extrêmement lisible et immédiatement exploitable.

- ➔ Le code 1 qui est un code de réussite
- ➔ Le code 0 qui est un code d'échec
- ➔ Le code SR qui indique l'absence de production de l'élève

Elle doit déboucher sur l'identification puis la prise en charge effective des élèves les plus fragiles devant la lecture dans le cadre des dispositifs prévus par la circulaire académique du 29 août 2014.

Un tableau de synthèse est mis à votre disposition afin de saisir les résultats de chaque élève et dans chaque classe concernée.

ACTIVITE 1 niveau CAP/BEP

Temps imparti 10 minutes

Le temps accordé à l'élève pour réaliser cette épreuve, est de 10 mn. Temps raisonnable; cela revient à un temps de réflexion de 25 secondes par couple de mots.

L'enseignant explique aux élèves l'exemple proposé.

Barème de l'évaluation des 25 couples de mots :

- *de 25 à 20 couples de mots bien identifiés: l'élève est bon lecteur ;*
- *de 15 à 20: l'élève à quelques difficultés mineures ;*
- *de 10 à 15: l'élève est en difficulté de lecture ;*
- *en dessous de 10: l'élève est non lecteur.*

ACTIVITE 2 niveau CAP

Temps imparti 15 minutes

Corrigé: Caribulles 2015

1. B. Le jeudi
2. C. 7
3. A. 2
4. C. 6
5. A. 2 ans
6. B. 1h15
7. C. Le jeudi 7 mai à 17h
8. B. La salle polyvalente
9. A. La mairie
10. A. 3

Critères d'évaluation

Codage : de 10 à 7 bonnes réponses : Bon lecteur

Codage : de 5 à 7 bonnes réponses : Lecteur moyen

Moins de 5 bonnes réponses : Non lecteur

ACTIVITE 2 niveau BEP

Temps imparti 15 minutes

Corrigé : Les Pages Jaunes : Locations

Réponses

1. c
2. a
3. b
4. c
5. c
6. b
7. a
8. c
9. c
10. c

Critères d'évaluation

Codage : de 10 à 7 bonnes réponses : Bon lecteur

Codage : de 5 à 7 bonnes réponses : Lecteur moyen

Moins de 5 bonnes réponses : Non lecteur

ACTIVITE 3 niveau CAP/BEP

Temps imparti 15 minutes CAP/10 minutes BEP

Dans un paragraphe rédigé de 5 lignes minimum dites : quel était votre métier de rêve quand vous étiez enfant ?

Et à présent ? » Justifiez vos choix.

Codage 1 L'élève a rédigé des phrases (avec un niveau d'orthographe compréhensible comportant éventuellement quelques erreurs)

Codage 0 si : - Incapacité à produire une phrase rédigée

Codage SR. L'élève n'a rien écrit

L'élève ne conservera aucun document après la passation de l'évaluation. Les documents lui seront remis lors de la correction.